



**CENTRE D'INTERVENTION EN ABUS
SEXUELS POUR LA FAMILLE**



**RAPPORT ANNUEL
2010-2011**



TABLE DES MATIÈRES

Qui sommes-nous?	1
Orientations stratégiques	1
Parution de l'avis de convocation dans le « Journal Le Droit »	1
Avis de convocation	2
Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2010-2011	3
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 8 juin 2010	4
Liste des participant(e)s à l'assemblée générale annuelle 2009-2010	9
Mot de la présidente	10
Membres du conseil d'administration 2010-2011	12
L'équipe du Ciasf 2010-2011	13
Bilan des activités du Ciasf pour l'année 2010-2011 :	
Ateliers parents-enfants pour les enfants de 3 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel	15
Suivi individuel en art thérapie	20
Services thérapeutiques pour les enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants et leurs familles	21
Services aux parents d'enfants ayant des comportements intrusifs envers d'autres enfants	23
Services thérapeutiques d'intervention familiale systémique pour enfant ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants	24
Services pour les adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle	25
Services aux parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel	27
Services pour les adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle	28
Services pour les parents dont l'adolescent(e)s a commis une agression sexuelle	30
Démarche de traitement pour les adultes ayant commis une agression sexuelle	32
Services aux conjoint(e)s	36
Projets de recherche	37
Bilan des services autres que les groupes	38
Bilan des appels téléphoniques effectués en 2010-2011	38
Partenaires et organismes référents	39
Activités de représentation	40
Formations reçues par le personnel du Ciasf	41
Figure 1 Répartition des participant(e)s enfants pour chaque session dans chacun des groupes d'âge	18
Figure 2 Données comparatives selon les années pour le nombre de participant(e)s aux ateliers parents-enfants	19
Figure 3 Graphique comparatif selon les années pour les demandes de services 2010-2011	42
Figure 4 Provenance de la clientèle du Ciasf 2010-2011	42
Figure 5 Répartition des nouvelles demandes de service pour l'année 2010-2011	43
Tableau 1 Répartition des participant(e)s enfants et parents pour chaque session dans chacun des groupes d'âge	18
Tableau 2 Répartition des participant(e)s aux groupes selon l'âge et ayant reçu un suivi individuel selon l'âge	18
Tableau 3 Lien entre l'enfant et la personne l'ayant abusé (pour les enfants ayant reçu des services)	19
Tableau 4 Bilan des demandes de services reçues pour l'année 2009-2010	42

Qui sommes-nous ?

Philosophie :

Pour combler sa mission, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille veillera à maintenir un haut niveau de qualité dans ses services, misera sur du personnel compétent et engagé, s'assurera de connaître les plus récents développements dans le domaine des agressions sexuelles et travaillera en collaboration avec les parents, la communauté ainsi que les organismes du milieu.

Mission :

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille est un organisme communautaire régional à but non lucratif dont la mission consiste à :

Offrir des services spécialisés aux familles et aux personnes confrontées à l'abus sexuel d'enfants

Buts généraux :

- ✓ Développer et offrir des services adaptés pour réduire l'incidence de l'abus sexuel à l'égard des enfants.
 - ✓ Contrer l'abus sexuel en enrichissant les connaissances des personnes, des organismes et des partenaires au sujet de cette problématique.
 - ✓ Offrir un lieu d'accueil, d'aide et de réconfort permettant de surmonter les difficultés liées à l'abus sexuel tout en brisant l'isolement.
- ✓ Poursuivre le développement de notre expertise afin de demeurer la référence en matière d'abus sexuel.
 - ✓ Favoriser l'implication bénévole des membres de la communauté afin qu'ils contribuent au développement de l'organisme.
 - ✓ Sensibiliser la population à la problématique de l'abus sexuel par le biais de la promotion de l'organisme.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

2011-2012

- ✓ Restructurer le fonctionnement interne;
- ✓ Revoir les services aux délinquants sexuels adultes;
- ✓ Mobiliser l'équipe et renforcer le travail d'équipe.

PARUTION DE L'AVIS DE CONVOCATION DANS LE « JOURNAL LE DROIT ».

LEDROIT, LE LUNDI 9 MAI 2011

NOUVELLE ANNONCE!

VOUS êtes invités à une séance publique d'information concernant les activités et le rapport financier du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille, le 15 juin 2011 à 17 h 30 au Centre communautaire Tétréau au 361, chemin Lucerne, Gatineau. Il est important de noter que l'Assemblée générale annuelle aura lieu au même endroit à 18h.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2010-2011

AVIS DE CONVOCATION

Le 13 mai 2011

Il nous fait plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille qui aura lieu :

**Mercredi, le 15 juin 2011 à 18 h
au Centre communautaire Tétreau
361, chemin Lucerne
Gatineau, QC J9A 1S3**

L'assemblée générale annuelle constituera un moment privilégié pour faire le point sur l'année écoulée et partager nos analyses et perspectives pour l'année 2011-2012. Vous trouverez ci-joint, une proposition du déroulement.

Puisqu'un buffet sera servi à compter de 17 h 15, veuillez confirmer votre présence en communiquant avec Brigitte la secrétaire-réceptionniste du Ciasf au (819) 595-1905 avant le 10 juin 2011.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.

Diane Legault
Présidente du conseil d'administration



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date : 15 juin 2011
Heure : 18 h
Lieu : Centre communautaire Tétreau
361, Chemin Lucerne
Gatineau, QC J9A 1S3

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot de la présidente
3. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 juin 2010
6. Présentation et adoption des états financiers 2010-2011
7. Nomination d'une firme de vérificateurs-comptables pour l'année financière 2011-2012
8. Proposition d'amendement des articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 des règlements généraux (voir en annexes les modifications recommandées)
9. Dépôt des prévisions budgétaires 2011-2012
10. Présentation et adoption du rapport d'activités 2010-2011
11. Présentation des orientations 2011-2012
12. Élections des administrateurs :
 - 12.1 Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection
 - 12.2 5 postes avec mandat de deux ans
13. Clôture d'assemblée



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU CIASF
TENUE LE 8 JUIN 2010**

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Jacinthe Mathieu présidente du conseil d'administration du Ciasf souhaite la bienvenue à l'assemblée à 15 h 10.

2. Mot de la présidente du Conseil d'administration

Madame Jacinthe Mathieu fait la lecture du mot de la présidente.

3. Nomination de la présidence et du secrétariat de la réunion

Président (e) :

Madame Diane Legault propose madame Jacinthe Mathieu.
Madame Sonia Forget appuie.

Aucune autre nomination.

Madame Jacinthe Mathieu accepte.

Secrétaire :

Madame Marie-Ève Néron propose madame Brigitte Bénard.
Madame Isabelle Hudon appuie.

Aucune autre nomination.

Madame Brigitte Bénard accepte.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Jacinthe Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Luc Legault propose l'adoption de l'ordre du jour.
Madame Diane Legault appuie.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2009

Madame Jacinthe Mathieu fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2009 et demande s'il y a des corrections à apporter.

Madame Madeleine Poirier propose l'adoption du procès-verbal du 10 juin 2009 tel que lu.

Madame Sonia Forget appuie.

6. Présentation et adoption du rapport du vérificateur comptable 2009-2010

Étant donné que madame Louise Verville, vérificatrice comptable, est absente, madame Huguette Joly présente le rapport de vérification comptable 2009-2010. Cette année, nous aurons un surplus de 5 144 \$.

Résolution 10-07 :

Lors de l'assemblée générale annuelle du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille tenue le 8 juin 2010, il fut proposé par madame Diane Legault que l'assemblée accepte le dépôt des états financiers 2009-2010.

Appuyé par monsieur Luc Legault
Adopté à l'unanimité.

7. Nomination d'une firme comptable pour l'année financière 2010-2011

Madame Diane Legault propose que la firme comptable de madame Louise Verville soit retenue.

Madame Liliane Bertrand appuie.

Aucune autre proposition.

La firme Louise Verville f.c.a. est retenue.

8. Dépôt des prévisions budgétaires 2010-2011

Madame Huguette Joly fait le dépôt des prévisions budgétaires 2010-2011.

9. Présentation et dépôt du rapport d'activités 2009-2010

Madame Huguette Joly remercie son équipe pour leur apport quotidien. Madame Joly invite madame Mélanie Monette à venir présenter les services auprès des enfants de 3 à 12 ayant vécu un abus sexuel.

Madame Monette présente le rapport des activités. Madame Monette informe des services offerts et des statistiques associés à l'année 2009-2010. Madame Monette indique que les abus posés sont plus sévères cette année, ils se sont produits à l'intérieur de la famille (intrafamilial). Il y a 68 % des cas qui ont été fondés pour les enfants âgés de 3 à 5 ans et 32 % en prévention. Dans le groupe d'âge de 6 à 8 ans, il y a 61 % des enfants qui ont subi les gestes dans la fratrie.

Madame Maryse Roberge demande si le nombre d'enfants est plus élevé des autres années.

Madame Huguette Joly explique la différence entre les années pour le nombre d'enfants qui ont reçu des services.

Madame Monette ayant terminé sa présentation cède la parole à madame Rousseau.

Madame Rousseau présente les services offerts et les statistiques pour les enfants de 6 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs. Madame Rousseau mentionne que le programme est construit en deux groupes d'âge, soit de 6 à 9 ans et de 10 à 12 ans.

Elle présente les services offerts auprès des parents d'enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants. Ainsi que les services thérapeutiques d'intervention familiale systémique pour les enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants.

Madame Rousseau présente les services offerts aux parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel. Elle explique qu'étant donné que les abus se sont produits dans la fratrie, ils ont tous d'abord l'enfant victimes, ainsi que l'adolescent ayant commis les gestes. Dans ces cas-là, les partenaires nous suggèrent de privilégier l'un des deux groupes ou nous vérifions ses besoins premiers.

Madame Joannie Carrière présente les services offerts et les statistiques auprès des adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle.

Madame Lorraine Bédard demande s'il y a eu plusieurs cas de grossesse par la suite de l'agression.

Madame Huguette Joly explique que cela s'est déjà produit, mais que ce n'est pas fréquent.

Madame Julie Granger présente les services offerts et les statistiques auprès des adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle. Elle explique que depuis deux ans il y a une hausse des demandes de service.

Madame Granger informe que le programme est en restructuration et qu'à l'intérieur des rencontres de groupe, il y sera implanté trois rencontres familiales.

Madame Huguette Joly poursuit en présentant la démarche de traitement pour les adultes ayant commis une agression sexuelle et les statistiques. Madame Joly explique que le groupe d'entraide a été fermé, car il n'y a aucune demande. Par contre si un adulte a besoin d'entraide, il peut communiquer avec le Centre et être rentré. Madame Joly poursuit en indiquant les statistiques auprès des adultes du groupe de thérapie. Elle ajoute que les adultes manquent d'encadrement, ce qui amène un manque de participation. Monsieur Cyril Ryan complète en indiquant que les adultes devraient avoir un suivi plus précis.

Madame Julie Granger présente les statistiques du groupe de prévention de la rechute. Madame Granger continue sa présentation avec les services offerts auprès des conjoint(e)s d'adultes ayant commis une agression sexuelle. Elle indique que l'accès aux conjoint(e)s est difficile, étant donné la confidentialité, c'est à l'adulte ayant commis un abus sexuel d'en faire part à leur conjoint(e).

Résolution 10-07 :

Lors de l'assemblée générale annuelle Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille tenue le 8 juin 2010, il fut proposé par madame Maryse Roberge que l'assemblée accepte le dépôt du rapport d'activités 2009-2010.

Appuyée par madame Louise Roy.
Adopté à l'unanimité.

10. Présentation des orientations 2010-2011

Madame Huguette Joly présente les orientations pour l'année 2010-2011.

II. Nomination de la présidence et du secrétariat des élections et élection

Madame Jacinthe Mathieu présente les membres qui ont siégé au conseil d'administration 2009-2010. Madame Huguette Joly explique le rôle d'un administrateur au sein du conseil d'administration.

II.1 Nomination de la présidence et du secrétariat d'élection

Président (e) :

Madame Diane Legault propose madame Huguette Joly.
Madame Lorraine Bédard appuie.

Aucune autre nomination.

Madame Joly accepte.

Secrétaire :

Madame Liliane Bertrand propose madame Brigitte Bénard
Madame Isabelle Hudon appuie.

Aucune autre nomination.

Madame Bénard accepte

II.2 Cinq postes en élection

II.2.1 Quatre sièges pour un mandat de deux ans :

Monsieur Luc Legault propose madame Diane Legault.
Madame Isabelle Hudon propose madame Sonia Forget.
Madame Dominique Pearson propose madame Madeleine Poirier.
Madame Liliane Bertrand propose madame Lorraine Bédard.
Aucune autre nomination.
Madame Legault accepte.
Madame Forget accepte.
Madame Poirier refuse.
Madame Bédard accepte.

Mesdames Diane Legault, Sonia Forget et Lorraine Bédard sont élues pour un mandat de 2 ans.

II.2.2 Un siège pour un mandat d'un an :

Madame Dominique Pearson propose madame Madeleine Poirier.
Aucune autre nomination.

Madame Poirier accepte.

Madame Madeleine Poirier est élue pour un mandat d'un an.

Un siège d'un mandat de 2 ans n'a pu être comblé lors de l'assemblée générale, alors l'assemblée à l'unanimité remet la responsabilité au conseil de combler ce poste.

12 Divers

Aucun point à la rubrique divers.

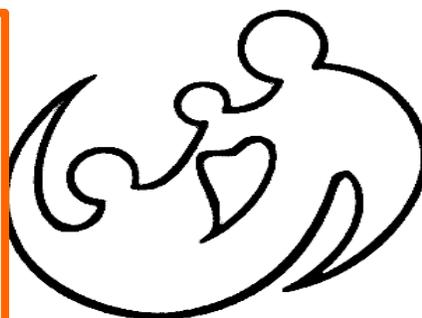
13. Levées de l'assemblée

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, madame Diane Legault propose la levée de l'assemblée à 16 h 45.


Brigitte Bénard
Secrétaire d'assemblée

LISTE DES PARTICIPANTS ET DES PARTICIPANTES À L'AGA 2009-2010

Anne Désormeaux
Brigitte Bénard
Colette Nadeau
Cyril Ryan
Diane Legault
Dominique Pearson
Huguette Joly
Isabelle Dubé
Isabelle Hudon
Jacinthe Mathieu



Marie-Ève Néron
Marie-Soleil Levert
Maryse Roberge
Mélanie Pilon-Gauvin
Myriam Houde
Myriam-Mélanie Rousseau
Sandra Duque
Sonia Forget
Suzanne Lafond
Sylvain Laflamme

Joannie Carrière
Judith Barré
Julie Granger
Julie Sénécal
Kim Dubé
Liliane Bertrand
Lorraine Bédard
Louise Roy
Luc Legault
Madeleine Poirier

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames, Messieurs,

Bonjour et bienvenue à la 24^e assemblée générale du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille.

Permettez-moi de vous présenter en tout premier lieu les membres du conseil d'administration du Ciasf.

Il s'agit de Marie-Christine Fournier, Lorraine Bédard, Marie-Ève Néron, Isabelle Hudon, Madeleine Poirier, Sonia Forget, Luc Legault et Loméga Étienne. Je tiens à les remercier pour leur support et leur implication tout au long de l'année. Nous avons pu bénéficier d'un conseil d'administration actif et quatre comités ont été formés au sein du conseil.

Tout d'abord, le comité de politiques et procédures, lequel a travaillé fort pour développer une politique de saine gestion financière et administrative en plus de modifier un des règlements généraux qui a trait aux membres du Ciasf.

Le comité de programmes s'est rencontré à quelques reprises afin d'améliorer les services offerts aux délinquants sexuels adultes et de redéfinir notre offre de services à cette clientèle. Ce travail se poursuivra durant l'année 2011-2012.

Le comité d'autofinancement s'est rencontré à de nombreuses reprises durant l'année 2010-2011 en préparation du souper-bénéfice avec encan silencieux qui s'est déroulé le 18 mai 2011. Ce souper-bénéfice fera l'objet de notre bilan pour l'année 2011-2012 et si ce n'est que pour vous donner un avant-goût, je peux déjà affirmer que ce fut un succès.

Un comité d'évaluation de la direction a également été formé, mais dû au roulement du personnel et au surplus et à la diversité du travail de la directrice nous avons décidé qu'il n'était pas opportun de procéder à une telle évaluation dans l'immédiat.

Il y a eu un roulement du personnel lors de l'année 2010-2011 et nous pouvons dès lors vous indiquer que l'année 2011-2012 sera une année charnière pour solidifier nos services d'intervention. Nous voulons nous doter d'une équipe spécialisée, stable et à long terme puisqu'en 2012-2013, nous travaillerons à la restructuration de la gestion en vue du départ à la retraite de notre directrice. En 2013, vous pourrez constater dans notre rapport annuel un nouvel organigramme.

Financièrement nous devons noter que nous eut une légère augmentation des subventions récurrentes en 2010-2011. Nos stratégies financières semblent porter fruit. Par contre, nous avons encore un manque à gagner pour assurer une continuation des services pour tous.

En ce qui concerne les programmes, le Ciasf est à l'affût de toutes les nouvelles connaissances et recherches dans le domaine des agressions sexuelles. C'est pourquoi des mises à jour continues de nos programmes ont été faites pour l'année 2010-2011. Je tiens à souligner l'apport de Mélanie Monette, intervenante et de madame Huguette Joly, notre directrice pour la mise à jour du programme dispensé pour les enfants âgés de 6 à 8 ans, victimes d'agressions sexuelles. Aussi madame Myriam-Mélanie Rousseau pour la rédaction officielle du programme pour jeunes intrusifs âgés de 7 à 9 ans et de 10 à 12 ans ainsi que les programmes offerts aux parents de ces enfants.

De plus, le Ciasf a été sollicité à plusieurs occasions pour son expertise lors de cas d'abus d'enfants en Outaouais.

Je tiens à remercier toute l'équipe du Ciasf pour leur excellent travail tout au long de la dernière année. Un merci spécial à madame Brigitte Bénard, secrétaire-réceptionniste du Ciasf, sur laquelle on peut toujours compter.

Merci plus particulièrement à notre directrice, madame Huguette Joly qui porte littéralement le Ciasf sur ses épaules quoiqu'il arrive et surtout dans les périodes les plus houleuses.

Finalement, merci pour votre présence aujourd'hui et votre appui au Ciasf et indirectement à toutes les personnes qui font appel aux services du Ciasf. C'est pour eux que nous nous impliquons.

Merci et bonne soirée.

A handwritten signature in cursive script, reading "Diane Legault". The signature is written in black ink and is positioned above the printed name and title.

Diane Legault
Présidente du CA

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2010-2011

Au cours de l'année 2010-2011, le conseil d'administration du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille a tenu dix assemblées ordinaires. Quatre comités ont été formés, le comité des politiques et procédures, le comité d'autofinancement, le comité de révision de programme et le comité d'évaluation de la directrice.

Les membres du conseil d'administration 2010-2011 du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille sont :



L'ÉQUIPE DU CIASF 2010-2011

Huguette Joly Directrice générale	Myriam-Mélanie Rousseau Superviseure clinique Congé de maternité depuis juillet 2010	Louise Roy Superviseure clinique contractuelle
Julie Granger Intervenante	Mélanie Monette Intervenante (a quitté en août 2010)	Joannie Carrière Intervenante
Natacha Laprade Intervenante	Brigitte Bénard Secrétaire-réceptionniste	Cyril Ryan Thérapeute contractuel
Suzanne Lafond Thérapeute contractuelle	Caroline Vachon Intervenante contractuelle	Sylvain Benoit Intervenant contractuel
Suzanne Proulx Intervenante contractuelle	Catherine Fournier Intervenante contractuelle	Nadia St-Laurent Intervenante contractuelle
Véronique Joly Intervenante contractuelle	Kim Dubé Intervenante contractuelle	Louis-Marie Bouchard Intervenant contractuel
Marie-Ève Vaillancourt Stagiaire	Mylène Piché Stagiaire en art thérapie	



BILAN DES ACTIVITÉS



DU CLASSE



2010-2011

Ateliers parents-enfants pour les enfants de 3 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel

Depuis l'implantation des ateliers parents-enfants, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille a maintenu les objectifs initiaux qu'il désirait atteindre, car ceux-ci se sont avérés essentiels. Ces objectifs sont atteints par l'entremise des activités et des interventions faites à l'intérieur des ateliers parents-enfants.

Les objectifs suivants sont visés lors des ateliers parents-enfants :

- ↪ Accroître les compétences parentales afin d'optimiser le développement de l'enfant sur les plans physiques, affectifs, sociaux, sexuels et cognitifs;
- ↪ Diminuer la perception d'isolement social des parents et des enfants;
- ↪ Diminuer les troubles de comportement se manifestant suite à l'abus sexuel;
- ↪ Augmenter l'estime de soi chez l'enfant;
- ↪ Outiller l'enfant à se protéger;
- ↪ Favoriser le rapprochement parent-enfant;
- ↪ Diminuer et possiblement enrayer le sentiment de culpabilité se rattachant à la situation de l'abus sexuel ressenti par l'enfant et par le parent.

Afin de pouvoir offrir ces services, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille bénéficie d'une subvention de l'Agence de santé publique du Canada via le « Programme d'action communautaire pour les enfants » (PACE).

Groupe de prévention des abus sexuels pour les enfants de 3 à 5 ans provenant de milieux à risque :

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (Ciasf) a développé, en 1994, un programme à caractère préventif et curatif s'adressant aux enfants de 3 à 5 ans victimes d'abus sexuels ou provenant d'un milieu à risque.

Au Ciasf, seul le groupe pour enfants de 3 à 5 ans est caractérisé par ce double rôle. Compte tenu du jeune âge des participant(e)s et de leur capacité d'expression plus limitée, il est souvent difficile pour les organismes référents d'évaluer la situation d'abus sexuel comme étant fondée, et ce, malgré la présence de plusieurs éléments et indices pouvant indiquer que l'enfant a été abusé sexuellement ou encore que ce dernier évolue dans un milieu qui le met à risque de subir des abus sexuels. Dans ces derniers cas, notre intervention est davantage axée sur la prévention des abus sexuels. Pour ce qui est des situations abusives fondées par les Centres Jeunesse Outaouais (CJO), notre intervention est tout de même de nature préventive, tout en étant curative. Les objectifs du programme visent l'apprentissage de moyens pour se protéger ou réagir en cas d'abus sexuel.

Les ateliers comportent dix rencontres sur une base hebdomadaire de 1 heure 45 pour un minimum de 15 heures d'intervention de groupe. Les enfants sont accompagnés par leurs parents lors des rencontres.

Cette année **3 groupes** de 3 à 5 ans ont été offerts :

Nombre de participant(e)s ayant terminé les groupes : **17 enfants** **19 parents**

Groupe d'intervention pour les enfants de 6 à 8 ans ayant vécu un abus sexuel :

Ces groupes visent à diminuer et à éliminer les conséquences de l'abus sexuel selon les besoins particuliers de chaque enfant. Pour tous les enfants qui intègrent nos groupes, la situation d'abus sexuel a été fondée par les autorités pertinentes (CJO). Les activités se font par l'entremise de jeux, de bricolages, d'histoires, de mises en situation et par le visionnement de films.

La session comprend 16 rencontres au total incluant deux séances pour le pré-test et le post-test ainsi que 14 rencontres d'intervention. Les rencontres sont offertes à raison d'une rencontre par semaine, de 2 heures pour un minimum de 28 heures d'intervention de groupe. Pour les cinq premières rencontres et la dernière, les enfants sont accompagnés de leur(s) parent(s), ainsi que pour le pré et post-test et pour les huit rencontres suivantes ils viennent seuls aux ateliers.

Cette année 2 groupes ont été offerts :

Nombre de participant(e)s ayant terminé les groupes : 12 enfants 12 parents

Groupe d'intervention pour les enfants âgés entre 9 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel :

Les situations d'abus doivent être fondées par les autorités pertinentes (CJO) avant qu'un enfant puisse intégrer le groupe. Les activités prévues pour le groupe incluent l'improvisation, les mises en situation, les discussions, l'art-thérapie et le visionnement de films.

La session comprend 16 rencontres au total incluant deux séances pour le pré-test et le post-test ainsi que 14 rencontres d'intervention. Les rencontres sont offertes à raison d'une rencontre par semaine, de 2 heures pour un minimum de 28 heures d'intervention de groupe. Pour les quatre premières rencontres et la dernière, les enfants sont accompagnés de leur(s) parent(s), ainsi que pour le pré et post-test et les neuf rencontres suivantes ils sont seuls lors des activités de groupe.

Cette année 3 groupes de filles et 1 groupe de garçons ont été offerts :

Nombre de participant(e)s ayant terminé les groupes : 18 enfants 24 parents

Suivi individuel

Cette année 18 enfants ont bénéficié de services offerts sous forme de rencontres individuelles. Parmi ces 20 enfants, quatre enfants étaient anglophones tandis que trois autres enfants avaient des diagnostics qui ne leur permettaient pas de fonctionner dans un groupe (trouble envahissant du développement/lenteur intellectuelle/syndrome Gilles de la Tourette) et ils devaient aussi obtenir un suivi adapté à leurs besoins et réalités. De plus, deux enfants ont été également suivis en individuel, car ils n'ont pas atteint leurs objectifs individuels dans le cadre du travail d'intervention dans les groupes. Trois enfants ont reçu des services en individuel pour préparer des plans de prévention et des rencontres de réconciliation familiale. Deux autres enfants ont obtenu des services en individuel afin de les outiller quant aux moyens de protections efficaces face aux abus sexuels. Finalement, six enfants ont reçu des services en individuels en soutien jusqu'au prochain groupe dû à la situation actuelle.

Nombre total de groupe pour enfants victimes de 3 à 12 ans offert cette année	9 groupes
↳ Nombre d'enfants ayant complété le programme de groupe :	47 enfants

Caractéristiques des enfants suivis en individuel :	
➤ Enfants anglophones :	3 enfants
➤ Trouble envahissant du développement, lenteur intellectuelle, syndrome Gilles de la Tourette :	3 enfants
➤ Objectifs individuels ne sont pas atteints lors des groupes d'intervention :	1 enfant
➤ Plan de prévention et rencontre de réconciliation :	5 enfants
➤ Prévention/fratrie :	2 enfants
➤ Suivi en art thérapie :	4 enfants
Nombre total d'enfants ayant reçu un suivi individuel :	18 enfants

Nombre total d'enfants ayant reçu des services :	65 enfants
Nombre d'enfants ayant abandonné le programme de groupe	3 enfants
Nombre d'enfant ayant refus de services :	5 enfants
Nombre total d'enfants en attente de services :	7 enfants
Nombre total de demandes :	77 demandes

Nombre total de parents ayant reçu des services avec leurs enfants :	55 parents
---	-------------------

Intervenantes durant l'année 2010-2011 :

Mesdames Mélanie Monette, Joannie Carrière et Natacha Laprade
Sous la supervision de madame Louise Roy.

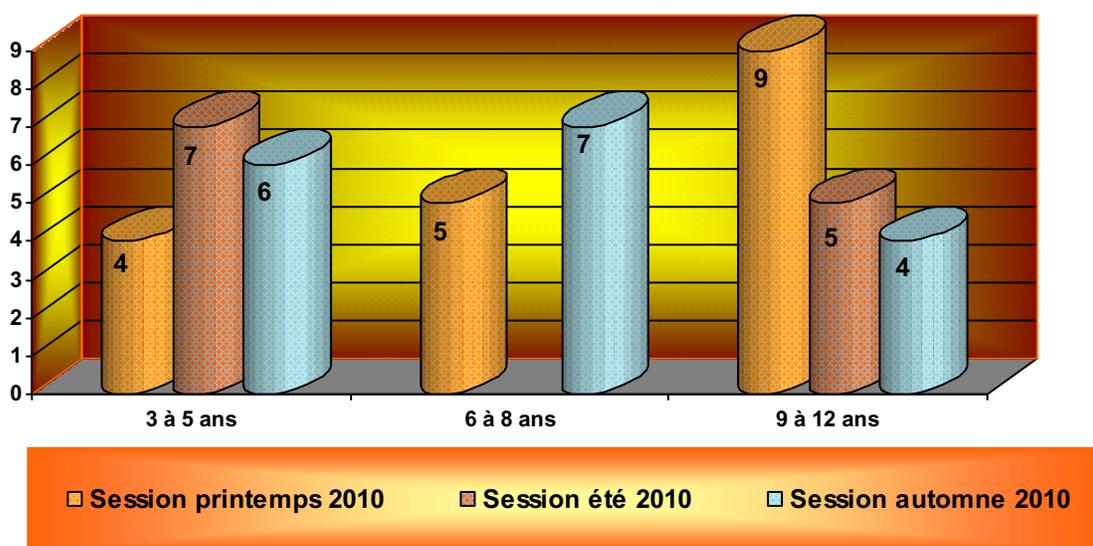
Tableau 1. Répartition des participant(e)s enfants et parents pour chaque session dans chacun des groupes d'âge

<u>Session/Groupe d'âge</u>	<u>Enfants</u>	<u>Parents</u>
Mars 2010/3 à 5 ans	4	4
Août 2010/3 à 5 ans	7	8
Octobre 2010/3 à 5 ans	6	7
Avril 2010/6 à 8 ans	5	5
Octobre 2010/6 à 8 ans	7	7
Mars 2010/9 à 12 ans	6	6
Avril 2010/9 à 12 ans	3	10
Mai 2010/9 à 12 ans	5	4
Octobre 2010/9 à 12 ans	4	4
Total	47	55

Tableau 2. Répartition selon l'âge des enfants ayant participé à des groupes ou ayant reçu un suivi individuel

<u>Âge :</u>	<u>3 ans</u>	<u>4 ans</u>	<u>5 ans</u>	<u>6 ans</u>	<u>7 ans</u>	<u>8 ans</u>	<u>9 ans</u>	<u>10 ans</u>	<u>11 ans</u>	<u>12 ans</u>	<u>Total</u>
Groupe :	3	6	8	3	5	4	5	5	6	2	47
Individuel :	0	0	0	2	3	5	2	3	2	1	18
Total :	3	6	8	4	5	7	7	8	8	3	65

Figure 1. Répartition des participant(e)s enfants pour chaque session dans chacun des groupes d'âge



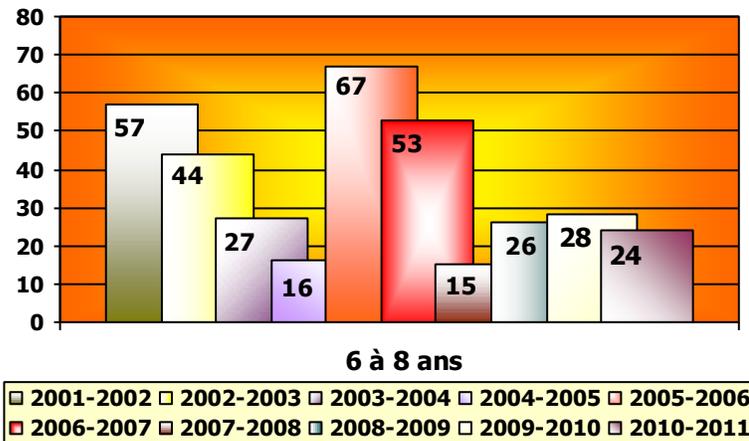
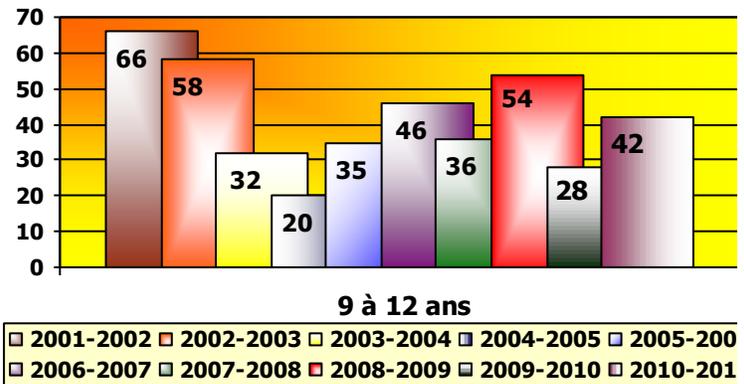
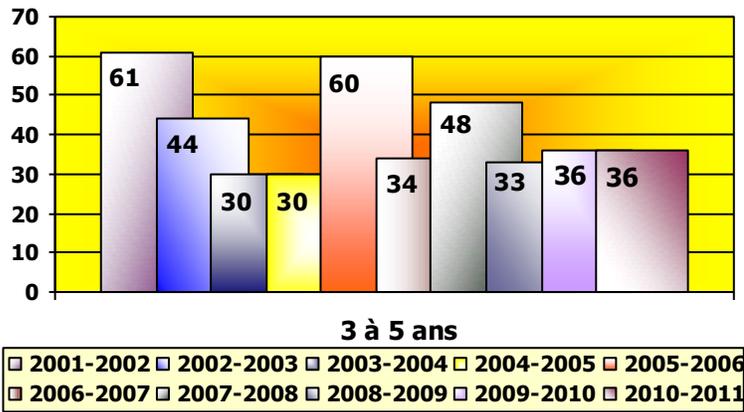
N.B. Ces tableaux représentent le nombre d'enfants et de parents ayant complété leurs démarches au Ciasf.

Tableau 3. Lien entre l'enfant et la personne l'ayant abusé

(pour les enfants ayant reçu des services)

Personne ayant commis l'abus sexuel	Nombre d'enfants (Groupe)	Nombre d'enfants (Individuel)
Père biologique de l'enfant	4	0
Conjoint de la mère/conjoint de la grand-mère	5	3
Enfant du conjoint du parent/enfant de la famille d'accueil	5	1
Frère/sœur ou demi-frère/demi-sœur	13	6
Tierces personnes	6	3
Oncle/tante ou cousin/cousine	7	2
Ami(e) du jeune/ami(e) des parents	2	1
Grand-père	2	2
Prévention (non fondé)	3	
Total d'enfants	47	18

Figure 2. Données comparatives selon les années pour le nombre de participant(e)s aux ateliers parents-enfants



* Ces chiffres incluent les parents et les enfants.
 ** Programme subventionné par le Programme d'action communautaire pour les enfants.

Suivi individuel en art-thérapie

Au cours du mois de septembre 2010 au mois de mars 2011, le CIASF a accueilli au sein son équipe Mylène Piché, une stagiaire à la maîtrise en art-thérapie de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci avait le mandat d'accompagner individuellement et par des moyens arts-thérapeutiques les enfants victimes d'abus sexuels ou ayant posé des gestes intrusifs, pour qui la démarche de groupe n'était pas nécessairement souhaitable.

Hamel et Labrèche (2010) décrivent cette approche comme suit :

Nous définissons l'art-thérapie comme une démarche d'accompagnement d'une personne (...), centrée sur l'expression de soi, de ses pensées, émotions et conflits **dans un processus de création artistique**. La spécificité de l'art-thérapie s'exprime ainsi dans l'utilisation des médiums artistiques visant le soulagement de l'anxiété et de la souffrance psychologique et même physique, ou simplement l'évolution et le mieux-être psychologique de la personne (...).

Hamel, J. et Labrèche J. (2010). Découvrir l'art-thérapie. Paris : Larousse. P. 23-24

À la fois artiste et thérapeute, l'art-thérapeute a développé des connaissances et des compétences tant dans le champ des disciplines artistiques que de la psychologie. Il est donc habilité à travailler avec l'image et le langage verbal de manière complémentaire et thérapeutique. L'approche par le processus artistique a entre autres l'avantage d'être une forme de communication non menaçante et s'avère plus accessible aux individus qui ont des difficultés à s'exprimer verbalement, tels que ce soit fréquemment le cas pour les enfants victimes d'abus sexuels ou intrusifs sexuellement. En ce sens, l'art-thérapie est d'un apport unique auprès des personnes ayant subi un traumatisme. Bien que chacun des objectifs thérapeutiques à atteindre avec les enfants étaient différents en fonction de leurs besoins et de leurs parcours, voici principalement ce qui a été travaillé avec la clientèle :

- Favoriser l'expression de soi et de ses émotions
- Soutenir le développement de l'estime de soi
- Favoriser la prise de pouvoir
- Soutenir le développement d'une identité physique et psychologique saine et positive
- Développer la reconnaissance et l'affirmation de ses limites physiques et psychologiques

Durant le stage, cinq enfants différents ont été rencontrés pendant une heure sur une base hebdomadaire, pour un total de 75 heures d'art-thérapie individuelle directe. Deux enfants ont bénéficié d'un processus art-thérapeutique d'une durée de 10 séances et moins alors que les trois autres ont participé à plus de 16 rencontres chacun avec l'art-thérapeute.

Services thérapeutiques pour les enfants de 7 à 12 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants et leurs familles

Le phénomène des enfants présentant des comportements sexuels intrusifs quoiqu'un phénomène encore tabou prend une ampleur grandissante. Les données de certaines recherches révèlent que 13 % à 18 % des abus sexuels perpétrés sur des enfants sont effectués par d'autres enfants de moins de 13 ans (Gray & Pithers, 1993 ; Utah Governor's Council on Juvenile sex offenders, 1990).

Au cours de l'année 2010-2011, les statistiques du CIASF démontrent une augmentation du taux des demandes de services en lien avec cette clientèle, en comparaison à l'année 2008-2009. Ceci peut s'expliquer en partie par la campagne de sensibilisation et de conscientisation face à la problématique des enfants présentant des comportements sexuels intrusifs, entamée lors de l'année 2008-2009 et qui s'est poursuivie lors de l'année 2010-2011 auprès des organismes partenaires.

Lors de l'année 2010-2011 :

- ✓ Il y a eu **32 demandes de service** pour les enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants;
- ✓ **Deux groupes** pour les enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants ont été offerts
 - **Groupe 1** : un groupe mixte pour les enfants âgés de 7 à 9 ans.
 - **Groupe 2** : un groupe pour les garçons préadolescents âgés de 10-12 ans.

Les programmes :

Il y a présentement deux programmes distincts pour la clientèle des enfants présentant des comportements sexuels intrusifs. Le premier programme est offert à une clientèle mixte, soit aux enfants âgés de 7 à 9 ans, de même qu'à leurs parents. Le deuxième programme est offert aux enfants âgés de 10-12 ans, de même qu'à leurs parents.

Le programme thérapeutique pour les enfants âgés de 7 à 9 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants comporte **10 rencontres** sur une base hebdomadaire de deux heures, pour un total de **20 heures** d'intervention de groupe. Au cours de ce cheminement thérapeutique, les parents participent à sept des rencontres de groupe, dont quatre de ces rencontres s'effectuent conjointement avec les enfants, donc pour un total de **14 heures** d'intervention de groupe auprès des parents.

Le programme thérapeutique pour les enfants (préadolescents) âgés de 10 à 12 ans comporte 25 rencontres sur une base hebdomadaire dont chaque rencontre est de 2 heures 30. La première partie s'effectue conjointement entre les enfants et les parents et la deuxième partie s'effectue séparément, les parents et les enfants travaillant dans leurs groupes respectifs. Cette nouvelle stratégie s'est avérée fort bénéfique, et pour les enfants et pour les parents.

La restructuration des programmes pour les enfants et préadolescents ayant des comportements sexuels intrusifs a débuté au cours de l'année 2010-2011. Quoique les programmes, dans leur nouvelle forme sont déjà offerts, ils demeurent dynamiques, évolutifs et en évaluation.

Nombre total de groupes pour le programme thérapeutique des enfants (7-9 ans) ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	2 groupes
↳ Nombre d'enfants ayant participé au programme thérapeutique de groupe :	12 enfants
↳ Nombre d'enfants ayant abandonné le programme thérapeutique de groupe :	0 enfant
↳ Nombre d'enfants ayant complété le programme thérapeutique de groupe :	12 enfants
Nombre total d'enfants ayant reçu des services dans le cadre de la thérapie de groupe :	12 enfants
Nombre total de suivis en individuel du programme thérapeutique pour enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	
↳ Nombre d'enfants (filles) qui ont reçu un suivi individuel :	0 fille
↳ Nombre d'enfants (garçons) qui ont reçu un suivi individuel :	2 garçons
Nombre total d'enfants ayant reçu des services thérapeutiques dans le cadre de la thérapie individuelle :	2 enfants
Nombre total d'enfants ayant reçu des services pour le programme thérapeutique des enfants (7-9 ans) ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	14 enfants

Intervenantes durant l'année 2010-2011 :

Mesdames Myriam-Mélanie Rousseau, Catherine Fournier, Natacha Laprade et Mélanie Monette
Sous la supervision de madame Myriam-Mélanie Rousseau.

Nombre total de groupes pour le programme thérapeutique des préadolescents (10-12) ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	1 groupe
↳ Nombre de préadolescents ayant participé au programme thérapeutique de groupe :	6 enfants
↳ Nombre de préadolescents ayant complété le programme thérapeutique de groupe :	6 enfants
Nombre total d'enfants ayant reçu des services dans le cadre de la thérapie de groupe :	6 enfants
Nombre total de suivis en individuel du programme thérapeutique pour préadolescents ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants (:	
↳ Nombre d'enfants (filles) qui ont reçu un suivi individuel :	0 fille
↳ Nombre de préadolescents (garçons) qui ont reçu un suivi individuel :	5 garçons
Nombre total de préadolescents ayant reçu des services thérapeutiques dans le cadre de la thérapie individuelle :	5 enfants
Nombre total de préadolescents ayant reçu des services pour le programme thérapeutique des enfants (10-12 ans) ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	11 enfants
Nombre d'enfants en attente de services :	7 enfants
Total des demandes de services reçues :	18 enfants

Nombre total d'enfants (7 à 12 ans) ayant reçu des services pour le programme thérapeutique des enfants (10-12 ans) ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	25 enfants
--	-------------------

Intervenantes durant l'année 2010-2011 :

Mesdames Myriam-Mélanie Rousseau, Julie Granger, Catherine Fournier.
Sous la supervision de madame Myriam-Mélanie Rousseau.

Services aux parents d'enfants ayant des comportements

sexuels intrusifs envers d'autres enfants

La littérature scientifique et l'expérience clinique portant sur la problématique des enfants présentant des comportements sexuels intrusifs démontrent de façon significative l'importance de l'environnement sociofamilial dans le développement de comportements sexuels problématiques. Précisément, le niveau et le degré de stress familial, la nature et l'intensité de la désorganisation familiale ont été identifiées comme des facteurs prépondérants dans l'apparition de comportements sexuels intrusifs chez les enfants de moins de 12 ans. Par conséquent, et ce dans un contexte de prévention de la réapparition de comportements sexuels problématiques, l'organisation de la famille, la sécurité qu'elle apporte, sa protection de même qu'un soutien émotif constant, représentent des facteurs de protection excessivement influents pour l'enfant en processus de traitement. Il se révèle donc favorable, voir essentiel, d'offrir des services thérapeutiques simultanément à l'enfant présentant des comportements sexuels intrusifs et aux parents (tuteurs) de ces enfants. Cette stratégie thérapeutique permet non seulement d'obtenir un meilleur succès dans les interventions, mais en favorisant l'implication et l'intégration des parents dans le processus thérapeutique, elle offre une prévention nettement plus efficace.

Lors de l'année 2010-2011, **trois groupes** pour les parents d'enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants ont été offerts :

Nombre total de groupe pour les programmes thérapeutiques pour les parents d'enfants/préadolescents (7-12 ans) ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	
↪ Nombre de parents d'enfants ayant participé au programme thérapeutique de groupe :	3 groupes 23 parents
↪ Nombre de parents d'enfants ayant abandonné le programme thérapeutique de groupe :	2 parents
↪ Nombre de parents d'enfants ayant complété le programme thérapeutique de groupe :	21 parents
Nombre total de suivis en individuel du programme thérapeutique pour parents d'enfants/préadolescents (7-12 ans) ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants :	
↪ Nombre de parents qui ont reçu un suivi individuel :	7 parents
Nombre total de parents ayant reçu des services dans le cadre de la thérapie de groupe :	23 parents
Nombre total de parents ayant reçu des services (groupe/individuel) :	30 parents

Intervenantes durant l'année 2010-2011 :

Mesdames Julie Granger, Dominique Pearson, Huguette Joly et monsieur Sylvain Benoit.
Sous la supervision de madame Myriam-Mélanie Rousseau.

Services thérapeutiques d'intervention familiale systémique pour enfants ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants.

Il est également important de souligner qu'en complément des services thérapeutiques de groupes offerts aux enfants présentant des comportements sexuels intrusifs et à leurs familles, que le CIASF offre également des services d'intervention familiale. En effet, l'intervention systémique familiale en complémentarité aux programmes d'intervention individuelle et de groupe selon les approches psychoéducatives et cognitivo-comportementales permettent d'obtenir des résultats préventifs et curatifs plus efficaces (Zankman & Bonomo, 2004).

Ainsi, lors de l'année 2010-2011 plusieurs familles ont bénéficié du service thérapeutique d'intervention familiale systémique :

↪ Nombre de familles ayant reçu des services thérapeutiques familiaux sous forme de rencontres familiales et/ou avec partenaires :	18 familles
↪ Nombre de familles ayant reçu des services thérapeutiques familiaux sous forme de rencontres dyadiques (parent-enfant) :	14 familles
Nombre total des familles d'enfants présentant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants ayant reçu des services de type familial :	32 familles

Intervenantes durant l'année 2010-2011

Mesdames Myriam-Mélanie Rousseau, Julie Granger, Catherine Fournier, Dominique Pearson, Natacha Laprade et monsieur Sylvain Benoit.

Sous la supervision de madame Myriam-Mélanie Rousseau.

Services pour les adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle

Nous offrons aux adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle un groupe d'intervention. Ces groupes ne sont pas mixtes pour que tous s'y sentent à l'aise. Il est à noter que des interventions individuelles sont également disponibles pour les adolescentes ou adolescents qui se préparent à intégrer un groupe ou encore qui souhaitent entreprendre une démarche parallèle afin de travailler des éléments qui ne sont pas abordés en groupe. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'il n'y a pas assez d'adolescents masculins ou de participant(e)s anglophones pour débiter un groupe, ils/elles reçoivent un suivi individuel.

Le programme comporte 22 rencontres, incluant deux rencontres allouées pour le pré-test et un post-test ainsi que 20 rencontres d'intervention. Les rencontres sont de 2 heures 30 chacune au rythme d'une rencontre par semaine, pour un total d'intervention de groupe de 50 heures. De plus, le nombre de rencontres est adapté selon les besoins spécifiques des membres du groupe. Les groupes sont fermés. La programmation est également adaptée aux différentes réalités des membres du groupe.

Le programme comprend six modules :

- Module 1 : décider de guérir;
- Module 2 : dénoncer l'inacceptable;
- Module 3 : reconnaître et mettre des mots sur les sentiments reliés à l'agression sexuelle;
- Module 4 : diminuer ou enrayer les conséquences de l'agression sexuelle;
- Module 5 : vivre sainement sa sexualité;
- Module 6 : reprendre son pouvoir.

De plus, l'utilisation d'une approche thématique nous permet de centrer les membres du groupe sur la problématique de l'agression sexuelle et de reconnaître où chacun se situe face à celle-ci. Chaque rencontre permet aux participant(e)s de diminuer l'impact que l'agression sexuelle a sur sa vie.

Le programme permet également d'amorcer une démarche de changement en utilisant l'entraide au sein du groupe, d'acquérir de nouvelles connaissances, ainsi que de s'outiller pour mieux répondre à ses besoins. Le groupe a aussi comme objectif de leur permettre de reprendre du pouvoir et de retrouver l'équilibre dans leur vie.

Notons que chaque adolescent(e) est reçu(e) en entrevue individuelle avant d'intégrer son groupe respectif afin de déterminer ses objectifs de travail. Dans l'éventualité où des ressources additionnelles deviendraient disponibles, un suivi serait effectué dans les six mois suivant la fin du groupe.

Nombre total de groupe pour les <u>adolescents</u> ayant vécu une agression sexuelle :	0 groupe
↪ Nombre d'adolescents ayant eu un suivi individuel :	5 adolescents
Nombre total de groupe pour les <u>adolescentes</u> ayant vécu une agression sexuelle :	2 groupes
↪ Nombre d'adolescentes ayant participé au programme de groupe :	14 adolescentes
↪ Nombre d'adolescentes ayant abandonné le programme de groupe :	3 adolescentes
➤ Problème santé mentale :	2 adolescentes
➤ Demande d'évaluation psychiatrique :	1 adolescente
↪ Nombre d'adolescentes en cours de programme de groupe :	7 adolescentes
↪ Nombre d'adolescentes ayant complété le programme de groupe :	4 adolescentes
↪ Nombre d'adolescentes ayant refusé les services :	5 adolescentes
↪ Nombre d'adolescentes ayant eu un suivi individuel :	5 adolescentes

Nombre total d'adolescents ayant reçu des services :	5 adolescents
Nombre total d'adolescentes ayant reçu des services :	19 adolescentes
Nombre total d'adolescent(e)s ayant reçu des services :	24 adolescent(e)s

Intervenantes durant l'année 2010-2011

Mesdames Joannie Carrière, Mélanie Monette et Julie Granger.
Sous la supervision de mesdames Louise Roy et Myriam-Mélanie Rousseau.

Services aux parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel

Groupe d'intervention pour les parents dont l'enfant a été abusé sexuellement :

Au fil des années, nous avons constaté que deux types de clientèles particulières font appel à ce service. Nos programmes suivent donc le mouvement de cette réalité et nous cherchons à réunir selon des groupes distincts les personnes dont les besoins et les spécificités se ressemblent. Dans un premier temps, nous rassemblons dans un même groupe les mères dont l'enfant fut abusé sexuellement par leur partenaire ou par un membre de la famille immédiate (abus sexuel intrafamilial). Dans un deuxième temps, nous réunissons également dans un groupe des adultes qui jouent un rôle significatif auprès d'un enfant qui a été abusé sexuellement par une personne à l'extérieur de la famille immédiate (abus sexuel par une tierce personne). Cette année dû à un nombre restreint de participants, nous avons donc jumelé ces deux types de clientèle afin de former un programme de groupe adapté à leur réalité qui comprend 12 rencontres de 2 heures 30 chacune au rythme d'une fois par semaine pour un total de 30 heures. Chacune des rencontres aborde une facette particulière et comporte des objectifs spécifiques reliés à la problématique de l'abus sexuel. Nous leur proposons donc une démarche progressive afin de démystifier la problématique de l'abus sexuel et l'ensemble de ses répercussions. Ce groupe d'intervention se veut donc une réponse aux multiples questionnements et bouleversements auxquels les parents sont confrontés suite à l'abus sexuel de leur enfant.

Les objectifs suivants sont visés lors des rencontres :

- ☒ développer les connaissances liées à l'abus sexuel;
- ☒ éveiller la femme à la portée et aux conséquences de l'abus sexuel pour l'enfant qui fut victime;
- ☒ favoriser chez la femme la reconnaissance de la problématique d'abus sexuel au sein de la famille;
- ☒ renforcer les rôles et les capacités parentales qui misent sur la protection de l'enfant et sur le développement d'un milieu sain où la femme et l'enfant pourront s'épanouir

Lors de l'année 2010-2011 :

- ✓ Il y a eu **49 demandes de service** pour les parents dont l'enfant a subi un abus;
- ✓ **Deux groupes** pour les parents dont l'enfant a subi un abus sexuel ont été offerts.
- ✓ Plusieurs autres parents reçoivent des services dans le cadre des groupes pour enfants victimes.

Nombre total de groupes pour les parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel	
☞ Nombre de parents ayant participé au programme de groupe :	22 parents
☞ Nombre de parents ayant abandonné le programme de groupe :	7 parents
☞ Nombre de parents ayant complété le programme de groupe :	15 parents
Nombre total de parents ayant reçu des services thérapeutiques de groupe :	22 parents
Nombre total de parents suivis en individuel	
☞ Nombre de parents (francophones) qui ont reçu un suivi individuel :	10 francophones
☞ Nombre de parents (anglophones) qui ont reçu un suivi individuel :	3 anglophones
Nombre total de parents ayant reçu des services thérapeutiques en individuel :	13 parents
Nombre total de parents ayant reçu des services dans le cadre du programme d'intervention pour les parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel :	35 parents

Intervenantes durant l'année 2010-2011

Mesdames Myriam-Mélanie Rousseau, Julie Granger et Natacha Laprade et monsieur Sylvain Benoit.
 Sous la supervision de mesdames Myriam-Mélanie Rousseau et Louise Roy.

Services pour les adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle

Ce programme est de six mois et s'adresse à des jeunes de 12 à 17 ans ayant été reconnus coupables de délit(s) sexuel(s). Il a pour but de faire cesser les agir sexuels abusifs. Le programme comprend sept modules :

- Module 1 : La sensibilisation et la reconnaissance ;
- Module 2 : Connaissance de soi et cycle de l'abus ;
- Module 3 : L'éducation sexuelle ;
- Module 4 : Les habiletés sociales ;
- Module 5 : L'empathie et les conséquences chez la victime ;
- Module 6 : La prévention de la rechute chez les adolescent(e)s.

Chaque module comprend une série d'ateliers de 2 heures 30 où plusieurs méthodes sont utilisées telles que des discussions de groupe, des vidéos, des devoirs, des exercices individuels et de groupe, ainsi que des témoignages. Le groupe d'intervention est fermé et comprend de six à dix participant(e)s. Les ateliers de groupe permettent aux adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle d'identifier certaines carences d'ordre relationnel, personnel, familial et sexuel et de comprendre comment ces dernières ont contribué au développement de leur propre cycle de l'agression sexuelle. Grâce à cette compréhension, il leur est alors possible d'identifier des stratégies visant à prévenir toute rechute.

Les références proviennent essentiellement des Centres Jeunesse de l'Outaouais. Les participant(e)s s'inscrivent habituellement sous la Loi du système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) ou encore sous la Loi de la Protection de la Jeunesse (LPJ). Certain(e)s adolescent(e)s se présentent aussi de façon volontaire. Sur les 52 demandes de service reçues cette année, 40 sont sous la Loi de la protection de la Jeunesse. Il est à noter cependant qu'il serait préférable qu'ils profitent d'un encadrement légal adéquat, tel que le recommande la majorité des études à ce sujet.

« Lorsque les agresseurs sexuels sont des adolescents, le recours à la loi sur les jeunes contrevenants doit être privilégié, plutôt que le recours exclusif à la loi sur la protection de la jeunesse. En effet, les adolescents impliqués dans des actes criminels à caractère sexuel doivent être tenus responsables des actes qu'ils commettent et de leurs conséquences. On doit leur faire prendre conscience, le plus rapidement possible, de la gravité et du caractère criminel des actes commis, actes qui ne sont d'aucune façon tolérés par la société ». (p.44)

Tiré de : Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Gouvernement du Québec, 2001, 90 p.

Étant donné le petit nombre de demandes pour les adolescentes ayant abusé sexuellement ou pour les adolescent(e)s anglophones, ceux-ci complètent généralement le programme sur une base individuelle.

Depuis trois ans, nous constatons une hausse considérable au niveau des demandes de service pour les adolescents soit de 17 en 2007-2008, 30 en 2008-2009, 47 en 2009-2010 et 52 en 2010-2011. Parallèlement à cette hausse de clientèle desservie, il importe de souligner la complexité accrue des personnes vivant cette problématique. Plusieurs d'entre eux éprouvent certaines limitations en raison d'un problème de santé mentale, d'une déficience intellectuelle légère, d'un syndrome, de troubles de comportement ou de développement. Les interventions devant ainsi être adaptées à leurs besoins, à leur niveau de compréhension, des rencontres individuelles sont ajoutées à celles de groupe ce qui nécessite davantage de temps d'intervention.

La nature du lien entre la personne ayant été abusée et l'adolescent(e) ayant posé des gestes est aussi importante à souligner. En effet, des 52 demandes de service pour les adolescent(e)s, 36 ont posé leurs gestes

au sein de la famille. L'importance de l'implication des parents et d'une approche d'intervention de type familiale revêt alors tout son sens.

Compte tenu de la complexité de la réalité de ces adolescent(e)s et leur famille, et ce, tant au niveau personnel que familiale, l'implication du milieu, de nos partenaires, est primordiale afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de ces familles souvent en crise.

Finalement, nous tenons à souligner que d'importantes modifications ont été apportées au programme pour les adolescents : Une nouvelle structure, de nouvelles activités et un système d'évaluation plus complet et rigoureux, tous orientés vers la qualité des services, dans le but de mieux répondre aux besoins de la clientèle.

Suivi de groupe :	
↪ Nombre de groupe offert :	5 groupes
↪ Nombre d'adolescents ayant complété le programme de groupe :	17 adolescents
↪ Nombre d'adolescents ayant été exclus des groupes :	3 adolescents
↪ Nombre d'adolescents en cours de groupe :	9 garçons et 2 filles
↪ Nombre total d'adolescents ayant participé à un groupe :	31 adolescents
Suivi individuel :	
↪ Nombre d'adolescents ayant reçu un suivi individuel :	6 adolescents
↪ Nombre d'adolescentes ayant reçu un suivi individuel :	2 adolescents
↪ Nombre total d'adolescent ayant eu un suivi individuel :	8 adolescents
Rencontres familiales :	
↪ Nombre d'adolescent(e)s ayant reçu ce service :	28 adolescents
Refus et exclusions (volontaire ou selon les critères du Ciasf)	
↪ Nombre d'adolescents ayant été évalués, mais n'ayant pas reçu de suivi régulier :	7 adolescents
En attente :	
↪ Nombre d'adolescents en attente pour un suivi de groupe :	6 adolescents
Totaux	
↪ Nombre total de demandes de service reçues :	52 demandes

Intervenant(e)s durant l'année 2010-2011

Mesdames Julie Granger, Caroline Vachon, Myriam-Mélanie Rousseau,
Messieurs Sylvain Benoit et Louis-Marie Bouchard.
Sous la supervision de mesdames Myriam-Mélanie Rousseau et Huguette Joly

Services pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle

Plusieurs recherches ont fait de leur objet d'étude l'étiologie des comportements sexuels agressifs des adolescents. Parmi les facteurs favorisant l'apparition de comportements sexuels agressifs, l'environnement familial semble être un facteur prépondérant dans le développement de conduites sexuelles dites déviantes chez les adolescents. En contrepartie, si la famille constitue d'une part un facteur favorisant l'apparition de ce type de comportements, d'autre part, elle constitue également un facteur de protection permettant la diminution voire la non-répétition des dits comportements. Certains indices nous portent à croire qu'un adolescent en processus thérapeutique répond plus positivement au traitement lorsqu'un ou ses deux parents sont impliqués dans sa démarche thérapeutique. Dans ce contexte, de même qu'en lien avec sa mission d'offrir des services à l'ensemble des membres d'une famille confrontée à la problématique de l'abus sexuel, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (CIASF), croit qu'il se révèle favorable et essentiel d'offrir des services thérapeutiques simultanément à l'adolescent auteur d'agressions sexuelles et aux parents de cet adolescent. L'expérience nous a permis de constater que cette stratégie thérapeutique permet non seulement d'obtenir un meilleur succès dans les interventions, mais en favorisant l'implication et l'intégration des parents dans le processus thérapeutique, elle offre une prévention nettement plus efficace.

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille offre depuis 1995 des groupes pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle. Diverses études appuient l'importance d'impliquer la famille dans le traitement des adolescents qui commettent des agressions sexuelles :

- 1) « une forte proportion des agressions commises par ces jeunes le sont sur des membres de la famille immédiate ou élargie;
- 2) compte tenu de leur âge, ces jeunes sont particulièrement tributaires de la dynamique familiale et plusieurs de leurs actes semblent avoir des enjeux familiaux importants (agressions commises de manière impulsive après une dispute familiale, colère et révolte face à certaines impasses familiales, déplacement de l'agressivité, besoin d'attention, etc. ;
- 3) plusieurs de ces familles ont besoin d'être supervisées pour assurer une meilleure définition des rôles et des limites au sein de la famille et des modalités de contrôle du jeune et pour assurer une meilleure communication et l'expression des attentes réciproques, etc. ;
- 4) plusieurs de ces familles nécessitent un soutien et de l'information pour comprendre la nature des actes commis et désamorcés culpabilité paralysante; et finalement,
- 5) comme des mécanismes de défense privilégiés de ces jeunes sont la minimisation et le déni, la famille peut être plus ou moins manipulée par le jeune qui tente de se la rallier face au "système", aux intervenants, etc.

Pour toutes ces considérations, on gagne à informer les familles des faits et des difficultés de leurs enfants afin de les associer au processus thérapeutique ».¹

Les parents deviennent de précieux collaborateurs puisque leur implication auprès de leur fils ou de leurs filles dans leur cheminement a pour effet de favoriser grandement l'atteinte des objectifs visés par la participation de ce même jeune au groupe. Dans cette optique, nous nous soucions d'offrir de l'appui à ces parents. Celui-ci se fonde d'abord sur l'écoute de leurs préoccupations puis sur le partage d'informations. Nous tenons à les renseigner sur la problématique de la délinquance sexuelle de leur fils ou de leur fille, sur le programme auquel celui-ci ou celle-ci participe ainsi que sur la portée envers les victimes des gestes à caractère sexuel commis. Ensemble, nous les responsabilisons face à leurs comportements ou leurs actes, en participant conjointement au programme de leur adolescent(e). Ainsi, les parents se positionnent de façon à faciliter l'amorce de changements positifs chez leur fils ou leur fille et ils contribuent par le fait même à la prévention de la rechute. Malheureusement, nous notons qu'en général, moins de 50 % des parents

¹ Tiré de : État des connaissances au sujet des adolescents agresseurs sexuels. Lagueux, F. et M. Tourigny. 1999, p.49.

représentent leur enfant au groupe. Il est important que tous les intervenants qui œuvrent auprès d'un adolescent ou d'une adolescente qui a commis une agression sexuelle encouragent fortement les parents à participer à ce groupe pour qu'ils puissent accompagner leur enfant dans leur cheminement. Une partie du succès de l'adolescent(e) qui commet des agressions sexuelles repose sur l'appui de son parent.

Le programme est étalé sur une période de 16 rencontres de 3 heures chacune, excluant les rencontres de pré-test et post-test. Parallèlement au programme de groupe, trois rencontres familiales (parents-adolescents) ont été intégrées au processus thérapeutique.

Nombre total de groupes pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle :	1 groupe
↳ Nombre de parents ayant participé au programme de groupe :	10 parents
↳ Nombre de parents ayant abandonné le programme de groupe :	3 parents
↳ Nombre de parents ayant complété le programme de groupe :	7 parents
Nombre total de parents ayant reçu des services thérapeutiques de groupe :	10 parents
Nombre total de parents suivis en individuel :	
↳ Nombre de parents (francophones) qui ont reçu un suivi individuel :	5 francophones
↳ Nombre de parents (anglophones) qui ont reçu un suivi individuel :	0 anglophones
Nombre total de parents ayant reçu des services thérapeutiques en individuel :	5 parents
Nombre total de parents rencontré avec leurs adolescents et reçu de façon ponctuelle :	31 parents
Nombre total de parents ayant reçu des services dans le cadre du programme d'intervention pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle :	46 parents

Rencontre familiale :	
↳ Nombre de rencontres familiales :	28 rencontres
Totaux	
↳ Nombre total de demandes de service reçues :	52 demandes

Intervenantes durant l'année 2010-2011

Mesdames Suzanne Groulx, Julie Granger et Myriam-Mélanie Rousseau et monsieur Sylvain Benoit

Démarche de traitement pour les adultes ayant commis une agression sexuelle

Une démarche de traitement pour les adultes ayant commis une agression sexuelle est offerte au Ciasf. La personne qui demande de l'aide au Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille signe une entente dans laquelle elle s'engage à participer aux deux volets proposés par le Ciasf. Ces deux volets sont les suivants : le groupe de thérapie et le groupe de prévention de la rechute. L'adulte s'engage aussi à défrayer une partie de sa thérapie.

Groupe d'entraide :

Le groupe d'entraide a tenu ses rencontres régulièrement, soit à chaque 15 jours. Il y a eu 15 rencontres cette année d'environ 2 heures 30 chacune. En général, pas plus de trois hommes se présentaient aux rencontres alors nous avons dû mettre fin au groupe d'entraide qui existait depuis 1987. L'évolution dans les services et les changements dans les structures de la justice font en sorte que ce groupe n'était plus utilisé.

Ne plus être utilisé ne signifie pas qu'il n'avait plus sa raison d'être!

Plusieurs objectifs étaient travaillés au sein de ce programme, en voici quelques-uns :

- ☒ vérifier de quelles façons les participants utilisent et appliquent, dans leur quotidien, les nouvelles connaissances acquises au sein du groupe, de thérapie et de prévention de la rechute;
- ☒ responsabiliser face à la problématique;
- ☒ briser l'isolement;
- ☒ assurer un suivi à la thérapie;
- ☒ s'insérer dans un réseau d'entraide et s'auto contrôler;
- ☒ permettre aux hommes de s'exprimer librement en lien avec leur situation;
- ☒ recevoir un service de groupe en attendant son entrée au groupe de thérapie.

Intervenant(e)s durant l'année 2010-2011

Monsieur Sylvain Benoit.
Sous la supervision de madame Huguette Joly

Groupe de thérapie :

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille a offert cette année quatre groupes de thérapie pour les adultes ayant commis une agression sexuelle. Les groupes sont composés de huit participant(e)s et ont la possibilité de recevoir un total d'environ 32 personnes. Il est à noter que les groupes peuvent parfois accueillir quelques participant(e)s supplémentaires puisque tous les adultes qui ont terminé ce groupe ont – à titre d'anciens – la possibilité de le réintégrer en tout temps. Les quatre groupes sont pour les personnes francophones ou bilingues. L'année 2010-2011 fut marquée par une baisse de clientèle qui nous a obligé à réduire nos effectifs à trois groupes de juillet 2009 au mois de février 2010. En février 2010, nous avons repris le quatrième groupe, mais malheureusement il y a beaucoup d'absentéisme et d'abandon. Au mois d'août 2010, nous étudierons la situation et peut-être réduirons-nous définitivement à trois groupes si nous n'avons pas l'appui de nos partenaires pour encadrer les personnes qui sont référées à nos services.

Les abandons de thérapie sont causés par des raisons variées telles, niveau élevé des exigences de la thérapie, désintérêt, voyage, emploi, manque d'argent, distance, etc. ont à la base une réalité commune. Ces participants ne se sentent pas suffisamment motivés extrinsèquement pour continuer de poursuivre une thérapie exigeante et qu'eux-mêmes jugent comme trop sévère pour le peu qu'ils croient avoir fait en tant que

gestes d'abus. Ainsi, ils ne se sentent pas obligés de terminer ou de respecter leurs conditions de probation ou d'entente avec la DPJ.

Ainsi, la motivation intrinsèque venant de la thérapie, ne suffit pas à elle seule à vaincre la réalité de la négation de la part de ces participants si habitués à diminuer l'importance de leurs gestes abusifs.

Conséquemment aux constatations ci-haut mentionnées, le niveau d'absentéisme augmente.

↪ Nombre de demandes de service initiales pour la thérapie : (appels des clients, références du service de probation et des CJO)	48 demandes
↪ Nombre de rencontres d'accueils effectués :	46 rencontres
↪ Nombre d'adultes ayant intégré la thérapie suite à l'entrevue d'accueil :	36 adultes
↪ Nombre d'adultes ayant terminé leur thérapie :	18 adultes
↪ Nombre d'adultes en cours de thérapie :	34 adultes
↪ Nombre d'adultes ayant abandonné leur thérapie :	7 adultes
↪ Nombre d'adultes étant entré en détention	3 adultes
↪ Nombre d'adultes ayant réintroduit leur thérapie pour appoint ou pour une deuxième thérapie :	2 adultes
Nombre total d'adultes ayant bénéficié des services de la thérapie :	64 adultes

Thérapeutes durant l'année 2010-2011

Monsieur Cyril Ryan et madame Suzanne Lafond.

Groupe de Prévention de la rechute :

Le groupe de Prévention de la rechute est généralement offert une fois durant l'année, et ce, du mois de septembre au mois de mai. Le programme est de 30 semaines à raison d'une rencontre de 3 heures chacune par semaine. Ce groupe peut accueillir de 8 à 12 participant(e)s.

Chaque rencontre répond aux besoins et aux objectifs spécifiques de chaque participant(e). Le programme comprend sept modules :

- Module 1 : sensibilisation et la reconnaissance;
- Module 2 : empathie envers les victimes ;
- Module 3 : histoire familiale ;
- Module 4 : cycle de l'agression sexuelle et restructuration cognitive;
- Module 5 : vivre sainement sa sexualité;
- Module 6 : développement des habiletés sociales et personnelles ;
- Module 7 : prévention de la rechute.

Nous offrons aux conjoint(e)s des adultes participants au groupe de Prévention de la rechute, trois rencontres de 3 heures chacune (9 heures d'intervention) portant sur l'éducation sexuelle et trois rencontres portant sur la communication (9 heures d'intervention). Ces rencontres permettent de démystifier et d'accroître les connaissances reliées à la sexualité tout en favorisant le développement d'une saine sexualité à l'intérieur du couple. De plus, des rencontres de couple sont offertes. Cette année, aucune rencontre n'a eu lieu avec les conjoint(e)s des participants.

Le programme de Prévention de la rechute se veut le complément des interventions faites au sein des groupes d'entraide et de thérapie. Il nous permet d'intervenir encore plus globalement auprès des adultes qui ont commis une agression sexuelle, qui désirent poursuivre un cheminement de sensibilisation et de conscientisation. Il nous permet également d'assurer un suivi plus long approfondi auprès de chacun des adultes fréquentant le Ciasf.

Nombre total de groupe de prévention de la rechute :	2 groupes
↳ Nombre d'adultes ayant terminé le groupe :	4 adultes
↳ Nombre d'adultes ayant été contactés et ayant refusé de participer au groupe :	15 adultes
↳ Nombre d'adultes en cours de programme :	3 adultes
↳ Nombre d'adultes ayant abandonné le groupe :	1 adulte
Nombre total d'adultes ayant participé aux groupes :	8 adultes

Intervenant(e)s durant l'année 2010-2011 :

Mesdames Julie Granger et Caroline Vachon.
 Sous la supervision de madame Huguette Joly.

Groupe de sensibilisation :

Nous voulons par ce programme offrir aux délinquants sexuels détenus au Centre de détention de Hull la possibilité de débiter leur processus de traitement par une réflexion sur la reconnaissance des gestes qu'ils ont posés.

Plusieurs objectifs sont travaillés au sein de ce programme, en voici quelques-uns :

- ↳ Permettre aux auteurs des gestes d'abus sexuels d'exprimer leurs souffrances;
- ↳ Travailler au niveau de la reconnaissance et de la responsabilisation des gestes d'abus qu'ils ont commis;
- ↳ Sensibiliser les hommes à ce qu'est un abus sexuel et ses conséquences.

Processus :

Chaque candidat participe à une rencontre individuelle permettant de créer un lien de confiance avec l'animateur, de déterminer le niveau de reconnaissance face aux gestes posés, de cibler certaines erreurs cognitives, de cerner certaines variables psychologiques, affectives, sexuelles et sociales en cause.

Lors des cinq rencontres de groupe hebdomadaires subséquentes, les thèmes suivants sont abordés :

- ↳ Sensibilisation et reconnaissance de ce qu'est un abus sexuel, le consentement et de leur responsabilité face aux gestes posés;
- ↳ Histoire personnelle afin de mettre en relief la dimension transgénérationnelle de l'abus sexuel et/ou de diverses problématiques;
- ↳ Conséquences vécues par les victimes et identification des éléments pouvant nuire au développement de l'empathie chez les agresseurs.

Ces rencontres, en plus de leur permettre d'initier une réflexion sur les gestes posés et de briser l'isolement offre aux participants l'occasion d'être entendu au sujet de leur souffrance et de leur vécu passé et actuel. Une telle démarche facilite ensuite l'intégration dans un groupe de thérapie à leur sortie de détention.

Nombre total d'adultes ayant bénéficié des services de groupe de sensibilisation pour les adultes détenus en détention de Hull :	
↪ Nombre d'adultes rencontré individuellement :	11 adultes
↪ Nombre d'adultes en suivi de groupe :	6 adultes
- Un libéré avant la fin du programme	
- Un a été transféré de Centre de détention.	
Nombre d'adultes ayant terminé le groupe :	4 adultes

Nombre total d'adultes ayant bénéficié des services pour les adultes ayant commis une agression sexuelle :	
↪ Groupe de thérapie :	64 adultes
↪ Groupe de prévention :	8 adultes
↪ Rencontre individuelle et groupe en détention :	11 adultes
Nombre total de demandes de service reçues :	83 demandes

Intervenante durant l'année 2010-2011 :

Madame Huguette Joly

Services aux conjoint(e)s

Groupe d'intervention pour les conjoint(e)s des adultes ayant commis une agression sexuelle :

Ce groupe s'adresse aux conjoint(e)s des adultes ayant commis une agression sexuelle envers un enfant dans un contexte extrafamilial. Le programme fut composé de 17 rencontres sur une base hebdomadaire de 3 heures chacune.

Les objectifs suivants sont visés lors des rencontres :

- ☒ développer les connaissances liées à l'agression sexuelle d'enfants;
- ☒ renforcer les rôles et les capacités parentales qui misent sur la protection de l'enfant;
- ☒ éveiller le parent à la portée et aux conséquences de l'agression sexuelle pour l'enfant qui fut victime;
- ☒ favoriser chez le parent l'appropriation de moyens et d'attitudes qui soutiendront et enrichiront l'enfant;
- ☒ privilégier la reprise de pouvoir (empowerment) de l'adulte à l'égard de son rôle de conjoint(e).

La plus grande difficulté rencontrée face à ces groupes est l'accès aux conjointes. En raison d'enjeux entourant la confidentialité de nos client(e)s, il est ardu d'entrer en contact avec leur partenaire. Nous dépendons en fait de la motivation des adultes ayant posé des gestes d'abus d'aviser leur conjoint(e) de ce service.

Nombre total de groupe pour conjointes d'adultes ayant commis une agression sexuelle :	1 groupe
↳ Nombre de demandes pour ce service :	8 demandes
↳ Nombre de conjointes ayant débuté :	5 conjointes
↳ Nombre de conjointes ayant abandonné :	1 conjointe
↳ Nombre de conjointes ayant terminé :	4 conjointes
↳ Nombre de conjoint(e)s ayant eu un suivi individuel :	2 conjointes
Nombre total de conjointes ayant reçu des services :	7 conjointes

Intervenantes durant l'année 2010-2011

Madame Huguette Joly avec l'appuie de madame Marie-Ève Vaillancourt, stagiaire.

Projets de recherche

Projets en cours au CIASF

Chercheuse principale : Martine Hébert (UQAM) :

Projet Enfants victimes d'agression sexuelle âgés de 6 à 12 ans.

Les enfants et le parent non-agresseur sont rencontrés au Temps 1 (avant de débiter l'intervention de groupe), au Temps 2 (après l'intervention) et au Temps 3 (un an après le Temps 1). Les outils administrés permettent d'évaluer les symptômes associés à l'agression sexuelle et une série de facteurs de protection pouvant alléger les symptômes (par exemple, les stratégies de coping ou le soutien perçu). Les analyses prévues visent à documenter les profils des enfants agressés sexuellement et d'identifier les effets liés à la participation à la thérapie de groupe.

Projet Adolescentes victimes d'agression sexuelle.

Les adolescentes sont rencontrées au Temps 1 (avant de débiter l'intervention de groupe), au Temps 2 (après l'intervention) et au Temps 3 (un an après le Temps 1). Les différentes mesures administrées visent à évaluer les symptômes liés à l'agression sexuelle notamment les symptômes de stress post-traumatique et de dissociation. Les analyses prévues permettront d'identifier les facteurs liés à la sévérité des symptômes chez les adolescentes. Par ailleurs, il sera possible de documenter l'évolution des adolescentes suite à leur participation au groupe d'intervention.

Psychological and neuropsychological characterization of juvenile sexual offenders, depuis 2009.

Chercheurs : Monique Tardif et Christian Joyal

Le but du présent projet est de mieux comprendre les circonstances et les raisons qui sont associées

aux abus sexuels perpétrés par des adolescents. Sur le plan de l'innovation, ce projet se distingue par une conception qui intègre des facteurs psychologiques et cliniques avec des facteurs neuropsychologiques. L'objectif de ce projet pilote est de confirmer l'existence de sous-groupe d'adolescents abuseurs sexuels, sur la base de traits internes (variables intrapersonnelles) et externes variables comportementales) qui détermineraient des profils différenciés. Il est anticipé que les variables à l'étude permettant de les différencier concernent : la compétence sociale, l'estime de soi, le style d'attachement, l'impulsivité, la recherche de sensations et la prise de risque, les capacités des fonctions exécutives et le QI. Cela impliquerait que les adolescents des sous-groupes (ados qui abusent des enfants, ados qui abusent des pairs, ados délinquants non abuseurs et ados non délinquants) abuseraient pour des raisons et dans des contextes différents.

Clientèles ciblées : adolescents abuseurs d'enfants (victimes âgées de 12 ans et moins), adolescents (victimes âgées de 13 ans et plus), adolescents délinquants non sexuels et adolescents de la population générale).

Périodes de recrutement : août 2012

Retombées attendues : Si les hypothèses se confirment, notre compréhension des abus sexuels devra prendre en compte ces nouvelles variables et tester les hypothèses avec de plus grands échantillons. Cette étude pilote suggère que les AASE abusent sexuellement pour des raisons très différentes que les AASP et qu'ils présentent un niveau de développement plus bas de variables psychosociales clés, les rendant hautement à risque de récidive. Comme tel, ce projet a le potentiel de promouvoir des plans d'interventions plus spécifiques. Si les hypothèses proposées sont confirmées, cela impliquera qu'une révision des stratégies de traitement existantes sera nécessaire afin de mieux répondre aux besoins de traitement spécifiques de ces deux groupes de cette recherche à l'annexe 2 dans le rapport annuel 2008-2009.

Bilan des services autres que les groupes

- 338 rencontres individuelles
- 14 rencontres de couple
- 46 rencontres familiales
- 12 visites à la détention
- 6 évaluations du risque
- 142 entrevues d'accueil
- 2 rencontres de médiation
- 82 rencontres avec des professionnels
- 16 rencontres avec des partenaires
- 53 rencontres en dyade
- 13 rencontres avec des étudiants
- 3 rencontres avec les chercheurs
- 10 rencontres cliniques et d'équipes

Bilan des appels téléphoniques effectués en 2010-2011

- 3235 appels à/de différents organismes et personnes désirant des informations
- 3359 appels de clients ou clients potentiels
- 6594 appels téléphoniques au total

Partenaires et organismes référents

La réussite de tous les programmes offerts au Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille dépend de la concertation avec les organismes du milieu. C'est grâce à ces liens privilégiés que nous avons pu développer des services qui répondent aux besoins de notre clientèle et ainsi accomplir notre mission.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires financiers qui nous permettent d'actualiser notre mission.

- Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
- Agence de la Santé Publique du Canada par le biais du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)
- Centraide Outaouais
- Le Ministère de la Sécurité publique
- Les Services correctionnels du Canada
- Nos nombreux donateurs

Nous tenons à remercier également tous ceux avec lesquels nous collaborons pour venir en aide aux jeunes et à leurs familles.

- Les Centres Jeunesse de l'Outaouais (CJO)
- Le Service de probation de l'Outaouais
- Les Centres de services sociaux et de santé de l'Outaouais
- Le Centre de détention de Hull
- Symposium en couleur
- Arts au pluriel
- Espace Outaouais
- Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles (CALAS)
- Le centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- La table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)
- Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS)
- Le Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS)
- Martine Hébert, Ph. D., Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Monique Tardif, Ph. D., Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Jacques Dionne, Ph. D. Université du Québec en Outaouais (UQO)

Activités de représentation

Aperçu des activités :

- Comité urbain de suivi des interventions en agression sexuelle;
- Entrevue avec quatre journalistes sur des sujets d'actualité se référant à l'abus sexuel;
- Participer aux rencontres régionales de partenariat de « l'Entente Multisectorielle »;
- Deux formations offertes à l'Archidiocèse;
- Représenter le Ciasf à la Table Accès Justice;
- Participation aux AGA de partenaires :
 - CAVAC ;
 - CALAS;
 - Espace Outaouais;
 - TROCAO;
 - Centraide Outaouais;
- Présentations des services du CIASF :
 - Colloque du RIMAS au Lac Beauport;
 - CLSC de Bryson;
 - CSSS de Gatineau;
 - Présentations pour Centraide;
 - Présentation à la Maison Réalité;
 - Présentation à l'équipe des Centres Jeunesse de l'Outaouais à Maniwaki;
 - Présentation du Ciasf dans deux cours en travail sociale de la Cité Collégiale;
- Vente de certains des programmes du Ciasf :
 - CALACS de Charlevoix – programme pour adolescentes victime, programme pour les enfants victimes de 6 à 8 ans;
 - Parents-Unis de Repentigny – programme pour les enfants de 6 à 8 ans, de 9 à 12 ans et pour les adolescentes victimes.

Formations reçues par le personnel du Ciasf

- Formation « La nouvelle orthographe », à l'Hôtel Hilton Lac Leamy par Rédacom (1 jour) 27 mai 2010.
- Formation de secourisme avec Actions Secours-Division Outaouais (2 jours) 17-18 novembre 2010.
- Formation « L'adjointe : un rôle actif et indispensable ! », Manuri Formation (2 jours) 8-9 mars 2011.
- Agression sexuelle et inceste : comment aider les victimes au plan post-traumatique, donnée par Dre Pascale Brillon, avril 2010
- EMDR – Intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires, Fraser Training, mars 2010
- Initiation aux aspects scientifiques et cliniques propres à la délinquance sexuelle, Programme régional de formation en santé mentale de l'Outaouais, donnée par Dr Patrice Renaud, février 2011 (12 heures)
- Formation « Engagement, Assessment and Treatment Planning » The Canadian Association for Child and Play Therapy (CACPT), 1 day, March, 24.
- Formation « Understanding Traumatized Children and Adolescents ». The Canadian Association for Child and Play Therapy (CACPT), 2 days, February, 17 & 18.

Tableau 4. Bilan des demandes de services reçues pour l'année 2010-2011



	Enfants ayant vécu un abus sexuel	Adolescent(e)s ayant vécu une agression sexuelle	Parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel	Adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle	Parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle	Adultes ayant commis une agression sexuelle	Enfants de 7 à 11 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants	Parents d'enfants de 7 à 11 ans ayant des comportements sexuels intrusifs envers d'autres enfants.	Conjoint(e) d'un adulte abuseur	Total
Total	77	29	84	52	38	76	32	30	8	426

Figure 3. Graphique comparatif selon les années pour les demandes de services 2010-2011

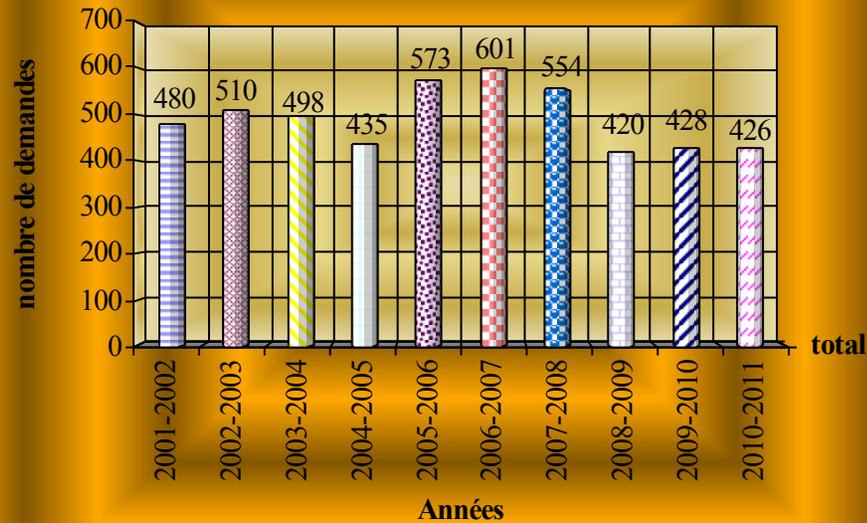
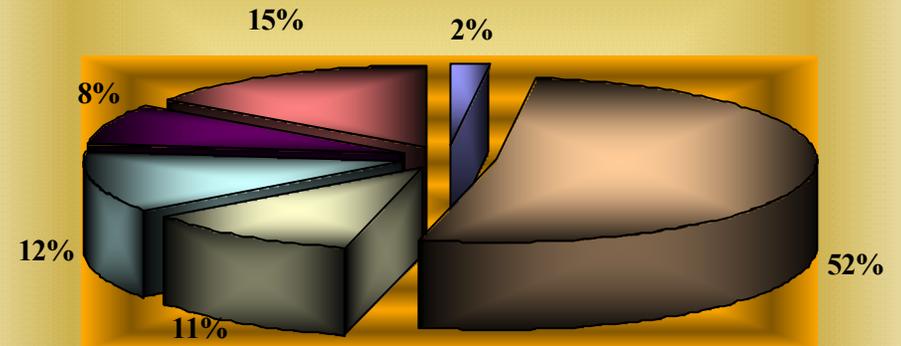


Figure 4. Provenance de la clientèle du CIASF 2010-2011



- 2001-2002
- 2002-2003
- 2003-2004
- 2004-2005
- 2005-2006
- 2006-2007
- 2007-2008
- 2008-2009
- 2009-2010
- 2010-2011

- Non spécifié
- Gatineau
- Papineau
- Des Collines
- Pontiac
- Vallée-de-la-Gatineau

Figure 5. Répartition des nouvelles demandes de services pour l'année 2010-2011

